

## Usage loyal et droits d'auteurs

Par **Snowflake**, le **06/12/2020** à **20:12**

Bonjour,

Suite au concours de l'Eurovision Junior, j'aimerais faire un top sur ma chaîne Youtube pour les éditions de 2019 et/ou de 2020 et utilisez de très courts extraits (maximum 10 secondes sur des vidéos d'environ 3 minutes) pour illustrer le tout. Mais je ne veux pas avoir de problèmes de droits d'auteurs même si ma vidéo ne sera en aucun cas monétisée et que très peu de personne suivent ma chaîne. Aussi, puis-je le faire ? Si oui dois-je demander une autorisation quelconque ? Dois-je prendre des passages particuliers ? Je citerais bien sûr les titres des chansons, les pays et les artistes mais dois-je préciser des informations supplémentaires ? Et si jamais, ma vidéo est supprimée pour atteinte aux droits d'auteurs, est-ce que je risque d'avoir directement les tribunaux sur le dos, où aurais-je un simple avertissement ?

En vous remerciant par avance

Merci d'avance